

BULLETIN D'INSCRIPTION / REINSCRIPTION

ANNEE SCOLAIRE 2026 / 2027

ECOLE DE MUSIQUE

A retourner par mail à : h.parent@nievresomme.fr ou par courrier postal à :

EM-CCNS, 2 allée des Quarante – Parc d'activités des Hauts du Val de Nièvre – 80 420 - FLIXECOURT

Dans le cadre d'une **réinscription**, ce formulaire doit être retourné au secrétariat **avant le 20 juin 2026**. Les élèves non-réinscrits à cette date perdront le bénéfice de leur « place réservée », qui sera considérée comme vacante. La clôture pour les **nouvelles inscriptions** est fixée au **lundi 2 novembre 2026**.

Les cours reprendront à compter du **lundi 14 septembre 2026**.

Le présent dossier doit être **intégralement complété, signé et accompagné des pièces demandées**. Tout dossier incomplet ne pourra aboutir à l'enregistrement de l'inscription et donc à l'admission de l'élève en cours.

Historique		☐ 1 ^{ère} inscription	☐ Réinscription
Nom de l'élève		Prénom de l'élève	
Date de naissance			
Scolarité 2026/2027 (Education Nationale)	Nom de l'établissement		
	Adresse de l'établissement scolaire		
	Niveau scolaire		
Responsable légal n°1 ou Elève Adulte		Responsable légal n°2 (*)	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Adresse		Adresse	
Email		Email	
Téléphone Portable		Téléphone Portable	
Téléphone Fixe		Téléphone Fixe	
L'élève a-t-il des besoins spécifiques ou nécessite-t-il une attention ou des aménagements particuliers ? ☐ OUI ☐ NON (Le cas échéant, un RDV individuel vous sera proposé.)			

(*) NB : Dans le cadre de l'inscription/réinscription d'un élève mineur, les renseignements relatifs aux responsables légaux sont à remplir obligatoirement. Le responsable n°1 sera prévenu en priorité des informations communiquées par l'EM-CCNS et sera le destinataire de la facture correspondant à la cotisation annuelle.

Les informations relatives au fonctionnement de l'école de musique vous étant essentiellement communiquées par courrier électronique, il est nécessaire de consulter votre compte quotidiennement et de nous signaler tout changement de coordonnées en cours d'année scolaire (cf article 2.1.4 du règlement intérieur).

Pièces à joindre au dossier :

- Un justificatif de domicile de moins de trois mois - **obligatoire**. (A défaut de présentation de ce justificatif, le tarif appliqué sera « Tarifs Habitants Extérieur CCNS » (cf page 3))
- Une photo d'identité de l'élève (usages : dossier administratif et pédagogique de l'élève)

NOTE EXPLICATIVE

FI : Formation Instrumentale : cours individuel de 30 minutes à 1 heure en fonction du niveau

FM : Formation Musicale : cours collectif de 45 minutes à 2 heures en fonction du niveau. (Les chorales sont intégrées dans les temps de cours de FM.) Apprentissage des bases techniques (lecture, écriture, rythmes, notes, écoute, culture musicale, chant choral, pratique de la FM avec les instruments, ...)

FG : Formation Globalisée, qui comprend les 3 modules obligatoires : FI, FM, et Pratique Collective Instrumentale.

FG MAA : Formation Globalisée Musiques Actuelles et Amplifiées, qui comprend les 2 modules obligatoires : FM et Atelier collectif MAA

Liste des Instruments

Instruments proposés en FI et FG	Instruments proposés en MAA	Instruments disponibles à la location
Flûte traversière Clarinette Saxophone Cornet, Trompette, Bugle Saxhorn Alto, Cor Trombone Saxhorn, Euphonium, Tuba Batterie et Percussions Piano et Clavier Electronique	Voix Guitare Guitare basse Clavier Electronique Batterie	Flûte traversière Clarinette Saxophone Trompette / Cornet Cor Trombone Saxhorn / Euphonium / Tuba

Liste des Pratiques Collectives Instrumentales

Classe d'orchestre Débutants (élèves inscrits en FG Aspirants et 1^{ère} année de Cycle 1)
 Classe d'orchestre Cycle 1
 Classe d'orchestre Cycles 2 et 3
 Atelier Jazz
 Ateliers de Musique de chambre (ponctuels - ex. : ensembles de cuivres ou permanents - ex. : Ateliers piano)
 Ateliers Musiques Actuelles et Amplifiées

CHOIX DU CURSUS – GRILLE TARIFAIRE

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le secrétariat : 03.22.39.40.48 / h.parent@nievresomme.fr

Nom et Prénom de l'élève	
Instrument choisi	
Choix d'un 2 nd Instrument*	

(* possible uniquement après obtention de l'Attestation de Fin de Cycle 1 dans le 1^{er} instrument)

Veuillez cocher la (les) case(s) correspondant à l'option souhaitée :

Options		Tarifs habitants de la CCNS	Tarifs habitants extérieurs CCNS	Tarifs spéciaux (*)
Cursus				
☐	Jardin Musical (éveil musical) : élèves scolarisés en moyenne section de maternelle	76 €	212 €	X
☐	Parcours Découverte (éveil musical + découverte et initiation instrumentales) : élèves scolarisés en grande section de maternelle	120 €	303 €	X
☐	Aspirants : élèves scolarisés en cours préparatoire	152 €	384 €	X
☐	FG : tous niveaux et instruments confondus (à partir du CE1 et adultes)	152 €	384 €	96 €
☐	FG MAA : à partir du CM1 et adultes			
☐	MAA Adultes (hors cursus)	76 €	212 €	51 €
☐	FM seule (tous niveaux)	76 €	212 €	51 €
☐	FI Adultes (hors cursus)			
☐	Elèves ayant validé leur FC2 et ne souhaitant pas poursuivre la FM en Cycle III) – cours FI (30 minutes)			
☐	2nd instrument			
Pratiques collectives instrumentales seules (sans Formation Instrumentale) ou en complément d'un cursus				
☐	Ensembles de classes instrumentales permanents (gratuits dans le cadre de la FG et FI)	76 €	101 €	76 €
☐	Ateliers piano et compagnie (gratuits pour les pianistes dans le cadre de leur FG et FI)			
☐	Atelier MAA (dans le cadre d'une pratique collective supplémentaire)	76 €	101 €	X
☐	Classes d'orchestre, Atelier Jazz (gratuits dans le cadre de la FG et FI)	26 €	33 €	21 €
☐	Chorale seule			
☐	Location d'instrument	81 €	112 €	81 €

(* Tarifs spéciaux : Membres issus des Harmonies, Fanfares, Orchestres à l'Ecole, Orchestres au Collège implantés au sein de la Communauté de Communes. Pour bénéficier de cette réduction, la formation suivie au sein de l'EM-CCNS doit correspondre à l'instrument pratiqué dans la société musicale.)

Pour les élèves de Formation Musicale, ajouter au tarif des cotisations l'achat d'un manuel (coût moyen : 20 €). Les partitions instrumentales et fournitures scolaires sont à la charge des familles.

Le paiement de la cotisation annuelle s'effectue en début d'année civile, après réception de l'avis des sommes à payer. **Le règlement est à adresser directement à la Perception, à l'ordre du Trésor Public.** Il peut s'effectuer en 3 fois après demande formulée auprès du percepteur. Le paiement en chèques ANCV, chèques culture, chèques MSA et « Somme chéquier collégien » est accepté. **Pour ces modes de paiement, et uniquement pour ceux-ci**, merci de prendre rendez-vous avec le service comptabilité de la CCNS (03.22.39.40.40) dès réception de l'avis des sommes à payer. Les tarifs sont dégressifs pour les membres d'une même famille : - 10% pour la 2^{de} inscription, - 20% pour la 3^{ème}, - 30% à partir de la 4^{ème}.

MODALITÉS ET AUTORISATIONS

Nom et prénom du/des responsable(s) légal/légaux ou de l'élève adulte	
Nom et prénom de l'élève mineur	

Autorisations de publications et captations de l'image et de la voix : (cocher l'option choisie)

☐ J'autorise / Nous autorisons

☐ Je n'autorise pas / Nous n'autorisons pas

la Communauté de Communes Nièvre et Somme à prendre des photographies ou vidéos de groupe ou individuelles de moi-même (élève adulte) ou de l'élève mineur dont je suis/nous sommes le(s) responsable(s) légal/légaux, durant les activités organisées par le service culturel pendant l'année scolaire et à les utiliser pour d'éventuelles publications (flyers, plaquettes de communication, articles de presse, expositions, site internet, chaîne youtube, réseaux sociaux, ...)

Covoiturage : (cocher l'option choisie)

☐ J'accepte / Nous acceptons

☐ Je n'accepte pas / Nous n'acceptons pas

de partager mon/notre véhicule.

-> Si oui,

☐ J'autorise / Nous autorisons

☐ Je n'autorise pas / Nous n'autorisons pas

l'école de musique à communiquer mon/notre adresse email aux personnes intéressées.

Communication :

☐ Nous souhaitons recevoir par mail les informations relatives aux programmations des spectacles professionnels diffusés dans le cadre de la Saison Culturelle Nièvre et Somme

COLLECTE ET UTILISATION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

- **Usage et lieu de conservation des données**

Les informations recueillies sur ce bulletin sont enregistrées dans l'application Web de gestion informatique *iMuse* à des fins administratives et pédagogiques internes à l'école de musique de la Communauté de communes Nièvre et Somme. L'application *iMuse* stocke les données collectées sur un data center présent sur le sol français.

La version papier du présent bulletin et les pièces justificatives sont conservées par les services de la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

Les données collectées sont à destination du service administratif de l'école de musique et accessibles de manière restreinte par le personnel enseignant pour ce qui concerne le suivi pédagogique de l'élève et la communication avec la famille de celui-ci.

La société d'assurance contractée par la Communauté de communes peut être amenée à demander l'accès à ces données de façon ponctuelle et suivant le contrat établi entre les deux parties.

- **Durée de conservation des données**

Le présent bulletin, le dossier numérique créé sur le logiciel Imuse et les données personnelles qui y sont consignées seront conservés pendant une durée de dix années avant leur destruction.

Les attestations de niveau des élèves produites lors de la sortie de l'élève de son cursus musical seront conservées en format papier par les services de la Communauté de Communes Nièvre et Somme en vue d'un retour éventuel de l'élève pendant dix années avant leur destruction.

Les données statistiques anonymes issues du traitement annuel des données nominatives seront quant à elles conservées sans limitation de durée à des fins administratives et de documentation historique de la recherche.

Les titres de comptabilité émis dans le cadre du règlement des cotisations annuelles pour paiement des cours dispensés par l'école de musique et adressés aux familles sont conservés sur format papier et sur format électronique dans le logiciel de gestion comptable de la CCNS dont les données sont externalisées sur un serveur localisé chez le fournisseur de la solution informatique pendant dix années avant leur destruction.

- **Accès aux données et exercice de vos droits**

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la Communauté de communes Nièvre et Somme à l'adresse mail suivante : archives@nievresomme.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Conditions Générales :

En signant le présent bulletin d'inscription/réinscription,

- j'autorise / nous autorisons l'utilisation de mes / nos données personnelles (cf. page 5 de ce document) à des fins de gestion administrative dans le cadre des enseignements musicaux proposés par l'école de musique de la Communauté de communes Nièvre et Somme, avec pour limitation les autorisations ou absences d'autorisations préalablement consignées.
- j'atteste / nous attestons avoir pris connaissance des frais de scolarité (en page 3 du présent formulaire) et du Règlement Intérieur de l'École de Musique de la CCNS (affiché dans l'entrée de l'école de musique et disponible sur simple demande auprès du secrétariat), que je m'engage / nous nous engageons à respecter.

Lu et approuvé, le : / / à :

Signature du / des responsables ou de l'élève adulte :

SUIVEZ L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ECOLE DE MUSIQUE SUR :

<https://www.facebook.com/ecole.musique.nievre.somme/>